

Charte du diocèse de Saint-Etienne pour la prévention de la pédophilie

« Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. » Mt 25, 40
L'amour et le respect des plus faibles et des enfants sont au cœur du message de l'Évangile.

La présente charte définit quelques principes et bonnes pratiques pour que notre Église soit digne de sa mission reçue du Christ et de la confiance des fidèles, qu'elle soit une " maison sûre ", selon l'expression du Pape François.

Cette charte engage chacun à participer à l'action de l'Église et à celle de la société pour prévenir le drame vécu par les victimes de la pédophilie et à œuvrer en faveur de la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

+ Sylvain Bataille
Évêque de Saint-Etienne

Prêtres, diacres, religieux, religieuses, animateurs laïcs en pastorale, catéchistes et animateurs de jeunes, chefs d'établissements et éducateurs de l'enseignement catholique, responsables et animateurs de mouvements de jeunes sont au service de la croissance humaine et spirituelle des enfants et des jeunes qui leur sont confiés. Ils participent auprès d'eux à l'accomplissement fécond de la mission d'éducation de l'Église pour les aider à trouver peu à peu leur place dans le monde comme adultes et comme chrétiens.

Par l'adhésion à cette charte, l'évêque et tous les responsables pastoraux du diocèse de Saint-Etienne s'engagent ensemble devant Dieu et devant leurs frères et sœurs à :

- ***Veiller à ajuster sans cesse leurs relations éducatives***

dans une distance respectueuse de l'identité et de l'intimité de chacun, sans familiarité excessive ni relations affectives possessives ou manipulatoires. Éviter la promiscuité, les rencontres en tête-à-tête dans un lieu isolé et sans visibilité, ainsi que les situations ambiguës qui peuvent prêter à des soupçons ou des accusations.

- ***Se tenir informés sur la réalité de la pédophilie***

en approfondissant cette question grave et en œuvrant à sa prévention, non seulement dans l'Église, mais aussi dans l'ensemble de la société. La formation continue dans ce domaine et les échanges avec d'autres sont indispensables, en particulier dans les situations complexes. La brochure de la Conférence des Evêques de France, « *Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs* », constitue une référence essentielle pour cette formation et la relecture des pratiques en équipe.

- ***Lutter contre la pédophilie***

dans une vigilance constante exercée dans l'Église et bien au-delà. Cette attitude nécessite une réelle attention aux signes d'alertes d'agression sexuelle dont peut être victime un enfant. Quand ils semblent avérés, et quel que soit l'agresseur présumé, le signalement de tels faits relève du devoir légal et moral de chacun. La discrétion est alors nécessaire pour le respect de la présomption d'innocence.

Je, soussigné,, exprime mon entière adhésion aux principes affirmés dans cette charte de prévention de la pédophilie. Je m'engage à la mettre en œuvre dans ma mission et à veiller à ce qu'elle soit respectée par les personnes exerçant dans mon domaine de responsabilité.

J'atteste aussi sur l'honneur ne pas avoir commis d'abus sexuels sur des mineurs et n'avoir subi aucune condamnation ou grave mise en cause pour l'une des infractions suivantes : atteinte sexuelle, agression sexuelle, viol, production, détention et diffusion d'images pornographiques impliquant des mineurs, consultation d'un service diffusant de telles images, ou toute autre délit portant atteinte à l'intégrité d'un mineur. Je conviens qu'une mise en cause sérieuse pour au moins un de ces faits entraîne la suspension de toute mission pastorale.

Date : Lieu :

Signature :